



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU

AVIS PUBLIC À L'ATTENTION DES CITOYENS DE SAINT-MATHIEU

Une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Mathieu est convoquée par Madame Lise Poissant, mairesse, pour être tenue à la salle Émérie-Lapointe, situé au 288, rue Principale, **le mercredi 20 décembre 2023 à 18 h 45** et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption – Règlement 313-2023 pour déterminer le taux de taxation pour l'exercice financier 2024
4. Adoption – Règlement 1008-17-04 modifiant le règlement 1008-17 concernant la circulation, le stationnement et la sécurité publique afin d'y modifier l'annexe XI – Stationnement interdit
5. Adoption – Règlement 312-2023 décrétant l'acquisition de deux lots à une fin d'utilité publique comportant une dépense et un emprunt de 1 500 000 \$
6. Avis de motion – Règlement 304-2023-02 modifiant le règlement 304-2023 établissant les tarifs pour divers biens et services rendus par la Municipalité afin de modifier la grille tarifaire concernant les frais de célébration de mariage et union civile ainsi que la grille tarifaire concernant les permis et certificats
7. Demande de modification au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de Roussillon
8. Appui à la Ville de Saint-Constant – Demande d'aide financière – Programme d'amélioration et de construction d'infrastructures municipales (PRACIM) – Garage municipal
9. Période de questions
10. Levée de la séance

Donné ce 18^e jour de décembre 2023.

Oleg V. Lascov
Directeur général et greffier-trésorier